



PING PONG CLUB de L'ISLE SUR LA SORGUE

<https://www.isleppc.fr>

ADHÉSIONS 2023/2024

RESPONSABLES DU CLUB

Président	Éric Fellon	07 50 31 01 88	Secrétaire :	Manon Loeffler	06 78 68 91 03
Vice-président	Jean-Marc Mahieu	06 27 43 18 96	Trésorier :		

COTISATIONS

	Cotisation de base	Licence LOISIR	Licence COMPÉTITION	Critérium fédéral (Option) ¹
Jeunes	110,00 €	Cotisation de base	Cotisation de base + 20 €	Poussin/Benjamin : 10 € Minime/cadet/junior : 20 €
Adultes	130,00 €	Cotisation de base	Cotisation de base + 20 €	+30 €

OUVERTURE DES SALLES

Le gymnase Martin Luther King est mis à la disposition du club :

- par le service des sports, les **mardis** et **jeudis** de 17h30 à 22h00 et les **samedis matins** de 09h00 à 12h00 ;
- par l'UNSS, les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00, sauf lorsque l'UNSS l'utilise pour des compétitions scolaires.

La salle polyvalente Mourna est mise à la disposition du club par « La vie locale » : les **mercredis** de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que les **samedis** de 14h00 à 18h00.

Si besoin, la priorité sera donnée aux entrainements dirigés en cas d'affluence trop importante de joueurs.

ENTRAÎNEMENTS DIRIGÉS

	Mardi	Mercredi	Jeudi
Jeunes niveau 1		14h00-16h00	
Jeunes niveau 2	17h30 à 19h00		18h30 à 20h00
Loisirs	20h00 à 21h30		
Compétiteurs niveau 1			18h30 à 20h30
Compétiteurs niveau 2	18h30 à 20h00		

¹ Un chèque de caution de 20 € pour éviter les forfaits non excusés sera demandé à l'inscription